

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

montreal.ca/sujets/commissions-permanentes

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

M. Dominic Perri
Arrondissement de Saint-Léonard

Vice-présidences

M^{me} Paola Hawa
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

M^{me} Valérie Patreau
Arrondissement d'Outremont

Membres

M^{me} Caroline Braun
Arrondissement d'Outremont

M^{me} Julie Brisebois
Village de Senneville

M^{me} Daphney Colin
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies–
Pointe-aux-Trembles

M^{me} Nathalie Goulet
Arrondissement d'Ahuntsic–
Cartierville

M. Enrique Machado
Arrondissement de Verdun

M^{me} Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine

M. Sylvain Ouellet
Arrondissement de Villeray–
Saint-Michel–Parc-Extension

M^{me} Stéphanie Valenzuela
Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce

Le 27 octobre 2022

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres

Mandat SMCE227482021

Accorder trois (3) contrats à la firme Kemira Water Solutions Canada Inc. pour la fourniture et la livraison de coagulants à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, pour une période de 25 mois ½, sans aucune option de prolongation pour une dépense totale de 44 732 748,38 \$, taxes incluses selon l'Appel d'offres public 22-19382, (2 soumissionnaires).

ORIGINAL SIGNÉ

Dominic Perri
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Katherine Fortier
Coordonnatrice,
Soutien aux commissions
permanentes

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations à ce processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE227482021

Accorder trois (3) contrats à la firme Kemira Water Solutions Canada Inc. pour la fourniture et la livraison de coagulants à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et aux usines d'eau potable, pour une période de 25 mois ½, sans aucune option de prolongation pour une dépense totale de 44 732 748,38\$, taxes incluses selon l'Appel d'offres public 22-19382, (2 soumissionnaires).

À sa séance du 5 octobre 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

Lot 1 :

- *Contrat de plus de 10 M\$*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Lot 2 :

Contrat de plus de 10 M\$

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Lot 3 :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*

- *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 12 octobre 2022, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence.

Au cours de cette séance, les responsables du Service de l'eau et du service de l'approvisionnement ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des membres concernant ce contrat pour l'achat de coagulants pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte et les usines de production d'eau potable de Pointe-Claire, Dorval, Lachine et Pierrefonds. D'entrée de jeu, ils ont voulu attirer l'attention des commissaires sur le volume très élevé de produits compris dans ce contrat, qui se calcule en tonnes. Il y a donc très peu de joueurs capables de fournir une telle quantité, particulièrement pour le chlorure ferrique (lot 2).

Les invités ont ensuite exposé les particularités de l'appel d'offres, paru du 29 juin au 16 août 2022. Le contrat prévoyait trois lots et chacun comprenait deux options de durée, soit de 13 mois 1/2 (option 1) ou de 25 mois 1/2 (option 2). Toutefois, pour soumissionner sur le lot 1, le fournisseur devait aussi fournir une offre pour les lots 2 et 3. Comme l'ont expliqué les responsables, cette clause visait à encourager les fournisseurs à appliquer sur les plus petits lots et à éviter de nous retrouver avec un déficit d'approvisionnement de chlorure ferrique (lot 2).

Deux firmes ont déposé une offre pour le lot 3, option 1, et une seule firme a présenté une soumission pour les autres lots et options. L'analyse montre que *Kemira Water Solutions Canada Inc.* a proposé le prix le plus bas pour le lot 3 et qu'il est le seul soumissionnaire pour les autres lots. Le Service de l'approvisionnement a ensuite entrepris une négociation avec le fournisseur. Au terme des échanges, les écarts entre l'adjudicataire et l'estimation étaient de 10,2 % pour le lot 1, de 65,6 % pour le lot 2 et de 10,2 % pour le lot 3. Malgré la négociation, l'écart demeure majeur pour le lot 2 (chlorure ferrique). Les invités expliquent que les prix soumis ont grimpé en moyenne de 83,5 % par rapport à 2020. C'est pourquoi, ils recommandent, malgré un écart moyen de 23,6 % défavorable à la Ville, d'aller de l'avant avec l'option 2 (25 mois 1/2), car cela permettra de protéger la Ville contre d'éventuelles hausses des prix des matières premières, d'obtenir une stabilité d'approvisionnement et d'avoir suffisamment de temps pour élargir le marché à d'autres produits substitués.

La Commission a demandé et reçu des clarifications, entre autres sur la hausse considérable des prix pour le chlorure ferrique. L'une des raisons qu'ont évoquées les responsables est l'ajout, cette année, d'une clause de livraison de ce coagulant durant toute l'année. Il faut savoir que ce produit, qui sert à réduire les odeurs à la station d'épuration, est principalement utilisé durant la saison estivale. Or, il devient plus difficile à obtenir durant cette période, car il est fortement en demande. Pour éviter d'être victime de la pénurie de ce produit, expliquent les invités, la Ville a été plus précise dans son devis technique. Cela expliquerait probablement la hausse de 103 % du prix de ce produit en comparaison avec le contrat actuel, alors qu'elle est de 55 % pour l'alun (lot 1 et 3).

Il a également été question du plan de contingence et des solutions à considérer pour nous prémunir contre une telle hausse des produits. La Ville pourrait-elle acheter le

chlorure durant la basse saison et l'entreposer? Pourrions-nous élargir le marché à l'extérieur de la province, comme à l'Ontario? ont demandé les membres. En réponse, le Service de l'eau précise que le plan de contingence consiste principalement à évaluer d'autres coagulants, mais cela prend du temps, car le produit doit être testé en laboratoire et en usine. D'autre part, il n'y a pas de projet à l'étude pour construire des réservoirs afin d'emmagasiner des coagulants. Il faudrait évaluer la rentabilité de ce genre de projet, qui serait dispendieux à construire. Quant à l'idée de faire affaire avec un fournisseur plus éloigné, cela a déjà été fait avec le marché d'Ottawa, mais la démarche ne s'est pas avérée concluante. Après quelques échanges au sujet du transport des matières, les commissaires remercient le Service de l'eau et de l'approvisionnement pour leurs interventions au cours de la séance de travail.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats adresse la conclusion suivante au conseil :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

Lot 1 :

- *Contrat de plus de 10 M\$*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Lot 2 :

Contrat de plus de 10 M\$

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant aux conditions suivantes :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*
 - *Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire;*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Lot 3 :

- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ et répondant à la condition suivante :*
 - *Une seule soumission conforme reçue suite à un appel d'offres;*
 - *L'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent;*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier :

À l'égard du mandat SMCE227482021 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.